

J'agis pour Nguyen Trung Ton

Nguyen Trung Ton, pasteur vietnamien et défenseur des droits humains, a été condamné à 12 ans de prison pour avoir défendu la liberté de culte et la démocratie. Il souffre de conditions de détention intolérables et à haut risque pour sa santé. L'ACAT s'associe à ses proches pour exiger et obtenir un accès aux soins.



Militant de longue date en faveur des droits humains, Nguyen Trung Ton subit depuis longtemps la répression du régime vietnamien. Président de l'association *Fraternité pour la Démocratie* (Brotherhood for Democracy), une organisation civile indépendante qui utilise internet pour promouvoir les droits humains et coordonner les actions de plusieurs acteurs pro-démocratie dans le pays, il est condamné une première fois en décembre 2011, à deux ans de prison et deux ans de probation pour « propagande contre l'État », en vertu de l'article 88 du Code pénal vietnamien. Pendant cette première détention, il a reçu de nombreux mauvais traitements dont il subit encore les conséquences aujourd'hui. Après sa libération, les autorités ne lui ont laissé aucun répit. Lui et sa famille ont constamment été harcelés et intimidés par les autorités locales de la province de Thanh Hoa. Le cauchemar se poursuit le 30 juillet 2017, lorsque l'agence d'investigation et de sécurité, qui dépend du Ministère de la sûreté publique, arrête Nguyen Trung Ton à Ho Chi Minh Ville, ainsi que 5 autres membres de *Fraternité pour la Démocratie*. Cette fois-ci, il est placé en détention préventive en vertu de l'article 79 du Code pénal vietnamien, pour « activités visant à renverser l'administration populaire », à terme il risque la peine de mort. Au Vietnam, le cas du Pasteur Ton n'est en rien isolé : les articles 88 et 79 qui ont été utilisés pour le condamner, sont régulièrement invoqués à l'encontre des défenseurs des droits humains.

Un acharnement politique

Au début du mois de février, sa femme et son fils ont pu lui rendre visite en prison, mais sous étroite surveillance, le Pasteur Ton n'a pu faire état de mauvais traitements infligés durant sa détention. De surcroît, sa famille n'a pu lui donner les médicaments qu'elle lui avait apportés. Le 5 avril 2018, il est finalement condamné, comme cinq autres membres de son association. Le verdict est très lourd : le pasteur devra passer douze ans dans les geôles vietnamiennes, suivis de trois ans d'assignation à résidence. Fin octobre 2018, Lahn, son épouse, apprend que la santé de son mari se dégrade de façon inquiétante : il peine à marcher suite à une violente agression en février 2017 et des blessures aux jambes qu'elle a causées. Et en dépit de cela, il n'a bénéficié d'aucune visite médicale depuis son arrestation. Ensemble ! Exigeons des conditions de détention dignes et l'accès aux soins pour le Pasteur Ton.

Agissez : [téléchargez notre lettre d'intervention !](#)

.....
.....
.....
France

Nguyễn Đình Ba
Director of Gia Trung prison
Trại Giam Gia Trung
Xã Hra - Huyện Mang Yang, Hà Ra, Mang Yang,
Gia Lai, VIETNAM

A, le/...../2019

Monsieur,

À la suite d'informations transmises par l'ACAT-France, je tiens à vous alerter sur l'état de santé préoccupant du Pasteur Nguyen Trung Ton, qui purge actuellement une peine de douze ans de prison au sein de votre établissement.

Depuis son arrestation en juillet 2017, il n'a bénéficié d'aucune visite médicale. Aujourd'hui, il a des difficultés à marcher, du fait de blessures aux jambes, séquelles d'une violente agression en février 2017. Il souffre également de problèmes aux reins et n'est pas autorisé à recevoir les médicaments envoyés par sa famille dont il a impérativement besoin.

Dans ces circonstances, je vous exhorte, Monsieur, à bien vouloir :

- autoriser un médecin à examiner Nguyen Trung Ton et à lui prodiguer des soins médicaux;
- autoriser sa famille à lui faire parvenir les médicaments dont il a besoin lors de leur prochaine visite.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les plus distinguées.